

La Cascade de la Roche et les étangs de l'Isle Crémieu



Une randonnée proposée par dancingbrave

Belle randonnée nous faisant découvrir le plateau de l'Isle Crémieu avec vues sur le Bugey, le massif du Mont du Chat et le Vercors au loin. Nous découvrons encore le régime hydrique de cette région calcaire, comme le Bugey tout proche mais rabotée par les glaciers du Würm ayant laissé les marnes assurant la présence des étangs. Et une belle surprise à la fin du parcours.



Durée :	3h45	Difficulté :	Moyenne
Distance :	12.23km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	91m	Moyen de locomotion :	A pied
Dénivelé négatif :	97m	Commune :	Saint-Baudille-de-la-Tour (38118)
Point haut :	337m		
Point bas :	255m		

Description

Se garer au petit parking après les bassins de lagunage de Baix (5-6 voitures maximum).

(D/A) Descendre le minuscule chemin direction Nord-Est et suivre le chemin bien évident jusqu'à la Cascade de la Roche.

(1) Tourner à gauche et continuer le chemin qui longe le Furon jusqu'à un embranchement.

(2) Bifurquer à droite, franchir le Furon issu de la cascade et rejoindre le village de Chapieu. Traverser ce dernier en gardant une direction plein Nord et en laissant trois routes sur la droite. Atteindre une intersection.

(3) Prendre à droite et continuer jusqu'à la patte d'oie suivante.

(4) Quitter la route pour un beau chemin à droite et rejoindre l'Étang de la Bryne.

(5) Le longer par la gauche sans changer de direction et poursuivre jusqu'au carrefour suivant.

(6) Bifurquer au Sud-Est et poursuivre jusqu'à l'Étang de Montclus en laissant plusieurs départs à droite.

(7) Longer l'étang par la droite pour aboutir à une carrière (**prudence en semaine car la carrière est importante et active**).

(8) Poursuivre le chemin en face direction Est puis Sud-Est jusqu'au village d'Enieu.

(9) A la croix de pierre, tourner à droite et suivre un très large chemin orienté Ouest.

(10) Au petit banc de pierre, tourner franchement à droite direction Nord-Ouest. Traverser un bel espace dégagé (ball-trap). Dès lors, le chemin est balisé en Jaune et s'oriente sur la gauche plein Ouest. Garder cette direction en négligeant les chemins à droite comme à gauche jusqu'à un carrefour au lieu-dit le Taillipied.

(11) Au point le plus haut du chemin que l'on suit depuis le ball-trap, tourner à gauche et poursuivre le long chemin descendant jusqu'au carrefour avec une petite route goudronnée. Prendre à droite et traverser le hameau de Boulieu. Au carrefour, s'engager à droite en passant devant un beau lavoir..

(12) Au carrefour suivant, quitter le balisage Jaune pour prendre à droite et continuer sur la route goudronnée en dépassant le Domaine de Boulieu Vernay sur la droite.

Points de passages

D/A Parking près de la Cascade de la Roche
N 45.779678° / E 5.36204° - alt. 300m - km 0

1 Cascade de la Roche
N 45.780681° / E 5.363949° - alt. 278m - km 0.29

2 A droite, franchir le Furon
N 45.785903° / E 5.359701° - alt. 270m - km 0.96

3 A droite.
N 45.795598° / E 5.36234° - alt. 256m - km 2.19

4 Chemin vers l'étang
N 45.798037° / E 5.364572° - alt. 258m - km 2.53

5 Étang de la Bryne
N 45.800625° / E 5.368498° - alt. 270m - km 2.95

6 Bifurcation vers l'étang
N 45.803288° / E 5.371481° - alt. 273m - km 3.35

7 Étang de Montclus
N 45.800625° / E 5.381995° - alt. 294m - km 4.28

8 Prudence, carrière
N 45.798695° / E 5.385171° - alt. 296m - km 4.61

9 Croix de pierre
N 45.790257° / E 5.398475° - alt. 303m - km 6.12

10 Petit banc de pierre
N 45.787788° / E 5.389291° - alt. 319m - km 6.94

11 Lieu-dit le Taillipied
N 45.787968° / E 5.373841° - alt. 335m - km 8.24

12 Quitter le balisage Jaune
N 45.774275° / E 5.379914° - alt. 286m - km 10.19

13 Chemin discret
N 45.781145° / E 5.371266° - alt. 272m - km 11.28

D/A Parking près de la Cascade de la Roche
N 45.779693° / E 5.362018° - alt. 300m - km 12.23

(13) A la cote 273, Prendre à gauche le chemin qui débute juste avant la maison. Nous avons dû franchir sans difficulté aucune un câble placé en travers un peu plus bas destiné à interdire l'accès au dernier étang à tout véhicule.

Suivre l'étang jusqu'à sa fin et obliquer à gauche pour rejoindre un peu plus loin le point de départ et le parking (D/A).

Informations pratiques

Prévoir de bonnes chaussures étanches car il y a quelques gués très peu profonds (5-6 cm) à passer.

Suivant l'heure de départ, un pause ravitaillement est possible près de la cascade en début de parcours mais aussi près des 3 étangs que nous longeons.

A proximité

La Cascade de la Roche.

Les villages de Chapieu, le Vernay, Enieu et Boulieu aux maisons typiques de l'Isle Crémieu.

Les champs parfois encore clos de murs en lauzes.

En (8), nous croisons la route d'une des carrières approvisionnant l'une des plus grandes cimenteries françaises.

Peu après (10), un abri utilisé par le ball-trap peut servir à s'abriter si on est surpris par la pluie.

Le Taillipied (11), vaste espace ouvert avec vues sur les monts du Bugey, jusqu'à son extrémité, la montagne d'Izieu, les monts du Chat et, si le temps le permet, le Vercors.

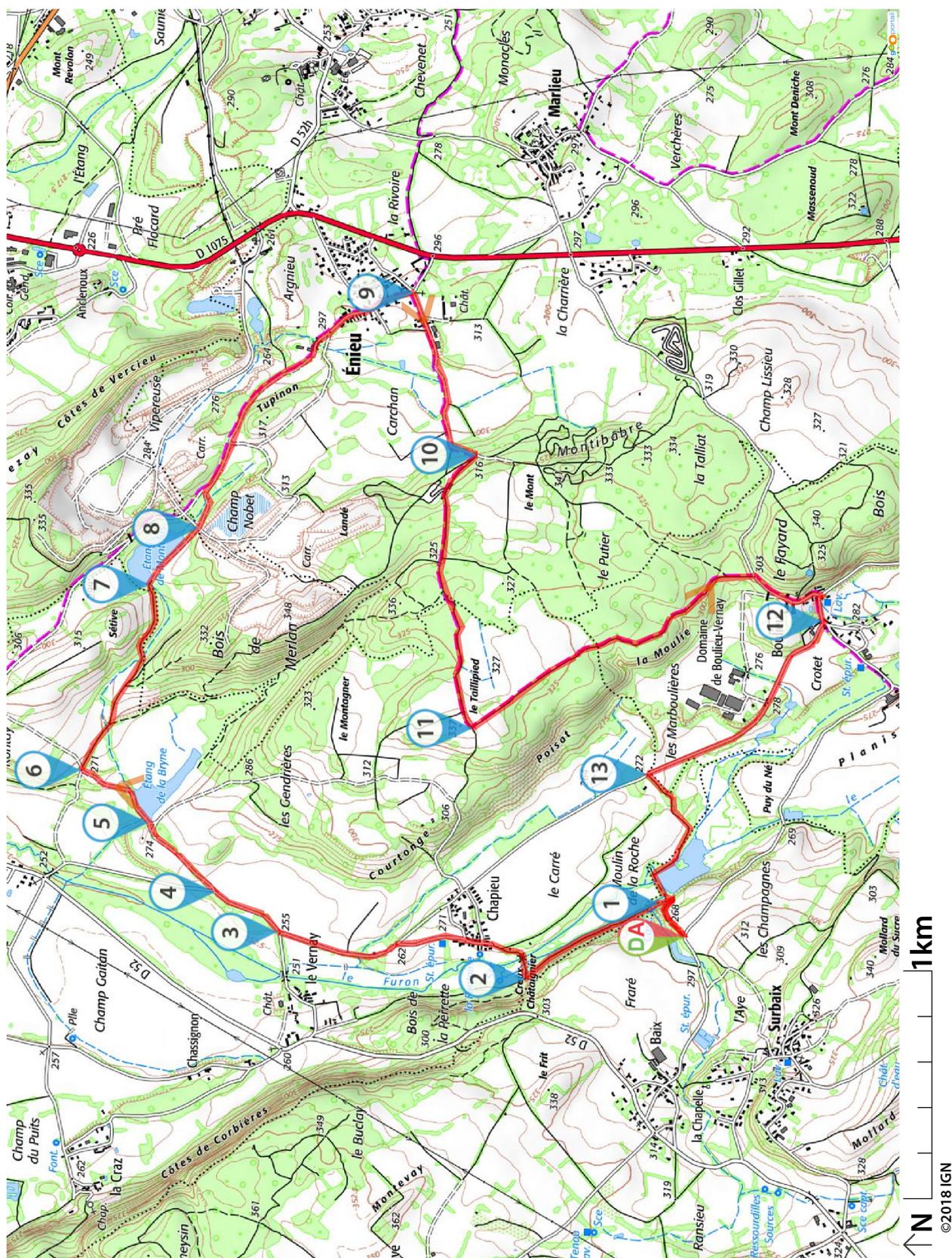
Le Château de Boulieu et ses dépendances.

Et, cerise sur le gâteau, le long de l'étang marquant le fin du circuit, un bois de cyprès chauves de Louisiane créant une impression assez irréelle propice au calme surtout si le soir vous accompagne en cette fin de balade.

Ces arbres auraient été plantés par Hilaire de Chardonnet, créateur de la soie artificielle, les ayant rapportés d'un de ses nombreux voyages. Hilaire de Chardonnet, grand inventeur, habitait le Château du Vernay à la fin du XIXe siècle.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-la-cascade-de-la-roche-et-les-etangs-de/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.